

Genève, le 23 juin 2015

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport

AUDIT DE GESTION

GOVERNANCE ET GESTION DES ÉMS

ÉTAT DE GENÈVE

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**vendredi 26 juin 2015 à 10 h
à la salle des FIEFS**

2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Le canton de Genève est confronté à un défi de taille avec le vieillissement de la population et la prise en charge des personnes âgées dépendantes. La problématique du vieillissement de la population est un sujet transversal qui touche de nombreux acteurs, dont notamment les ÉMS, les HUG et les institutions de soins à domicile. Les montants consacrés par l'État sont considérables : plus de 630 millions de francs en 2012.

La Cour a ainsi choisi d'ouvrir une mission d'audit spécifiquement consacrée au secteur des ÉMS dans le canton de Genève (51 établissements comptant 3822 lits au 31 décembre 2014), tout en intégrant les interactions avec les autres acteurs du dispositif de prise en charge des personnes âgées dépendantes. La Cour a identifié les risques potentiels suivants :

- Des risques financiers relevant d'une absence de maîtrise des coûts liés au vieillissement de la population, d'une mauvaise allocation des subventions de l'État et d'une utilisation inadéquate des fonds publics par les ÉMS ;
- Des risques opérationnels et d'image liés à l'inadéquation de la prise en charge des besoins des personnes âgées dépendantes ;
- Des risques de contrôle liés à l'insuffisance ou l'inadéquation des instances de pilotage, de coordination et de surveillance du secteur ÉMS.

L'objectif principal de cette mission est de déterminer si la prise en charge des personnes âgées dans les ÉMS correspond aux besoins de la population.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : isabelle.terrier@cdc.ge.ch